# Revenus



Tous les chiffres et leur documentation disponibles sur Insee.fr

### Zone étudiée

QP Michelet - Les Puces - Debain (QP093045)

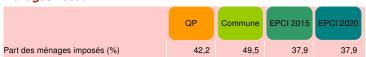
### Zones de comparaison

Commune 2020 : Saint-Ouen-sur-Seine EPCI 2015 : CA Plaine Commune EPCI 2020: EPT Plaine Commune



Fiche mise à jour le 04/03/2021 Version : 2021

### Ménages fiscaux



Source: Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2017

## Distribution des revenus fiscaux déclarés mensuels des ménages par unité de consommation (en euros)

	QP	Commune	EPCI 2015	EPCI 2020
Médiane	1 170	1 410	1 060	1 060
Premier quartile	630	760	580	580
Troisième quartile	1 930	2 290	1 730	1 730
Taux de bas revenus (%)	45,3	36,9	49,9	49,9
Rapport interdécile (D9/D1)	10,4	9,7	10,7	10,7

Source: Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2017

## Distribution des revenus disponibles mensuels des ménages par unité de consommation (en euros, niveau de vie)

	QP	Commune	EPCI 2015	EPCI 2020	
Médiane	1 310	1 480	1 240	1 240	
Premier quartile	950	1 030	900	900	
Troisième quartile	1 870	2 150	1 740	1 740	
Taux de pauvreté (%)	32,8	26,4	36,6	36,6	
Rapport interdécile (D9/D1)	3,6	4,0	3,6	3,6	

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2017

### Foyers allocataires ou bénéficiaires couverts

	QP	Commune	EPCI 2015	EPCI 2020
Foyers allocataires CAF	2 197	13 376	119 007	119 007
Prime d'activité (PPA)	593	3 676	35 611	35 611
Revenu de solidarité active socle (RSA socle)	481	2 645	28 943	28 943
Allocation adulte handicapé (AAH)	169	796	8 389	8 389
Bénéficiaires Cnam	7 747	48 791	440 331	440 331
Bénéficiaires Complémentaire Santé Solidaire (C2S) <sup>1</sup>	1 160	6 238	88 988	88 988

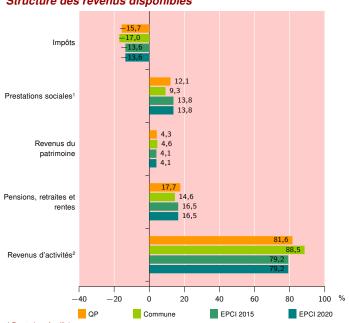
<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La C2S (Complémentaire Santé Solidaire) a été mise en place au 1er novembre 2019, en remplacement de la CMU-C (Couverture Maladie Universelle Complémentaire) et de l'ACS (Aide à la Complémentaire Santé). Sources : Cnaf, Fichier des allocataires des CAF au 31 décembre 2019,

Cnam, Bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie au 01 janvier 2020

# Signes conventionnels utilisés

s : secret statistique (y compris entre indicateurs et entre zones géographiques) nd : donnée non disponible ou non diffusable (ex. mauvaise qualité de géolocalisation) /// : donnée non calculable (ex. pas d'EPCI 2015)

### Structure des revenus disponibles



<sup>1</sup> Prestations familiales

prestations logement

<sup>2</sup> Dont indemnités de chômage Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2017

Avertissement : Suite à l'avis du 8 novembre 2018 de l'Autorité de la statistique publique (ASP), portant sur la labellisation des statistiques sur les bénéficiaires de prestations légales, la Cnaf produit désormais les données définitives d'un mois de droit extraites à m+6 au lieu de m+2 auparavant, dans l'optique d'une amélioration de la qualité des données produites. Depuis le millésime 2018, les données au 31 décembre sont issues d'une extraction à m+6, ce qui peut entraîner une rupture de séries avec les millésimes précédemment diffusés.

Dans le cadre de cette démarche, certaines séries ont été exclues de la labellisation. C'est le cas des variables portant sur la part des prestations dans les ressources des foyers allocataires, qui

présentent des limites quant à leur interprétation. Il s'agit en effet d'indicateurs composites sous forme de ratio, dont les données du dénominateur (revenus) ne sont pas contemporaines de celles du numérateur (prestations), et couvrent un champ tronqué. Ces variables ne seront donc plus diffusées per l'Insee